

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 04135 Numéro SIREN : 510 816 804 Nom ou dénomination : 4 R

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 106424



20191064242017

DATE DEPOT : 10/10/2019

N° DE DEPOT : 106424

N° GESTION : 2009B04135

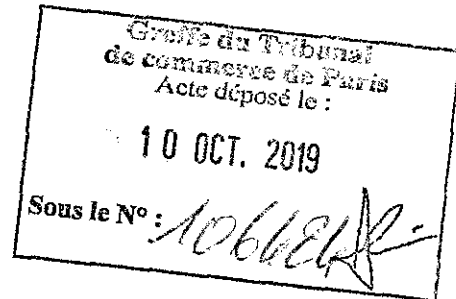
N° SIREN : 510816804

DENOMINATION : 4 R

ADRESSE : 4 rue Rougemont 75009 PARIS

MILLESIME : 2017

Société à responsabilité limitée au capital de 250.000 euros
Siège social : 4 rue Rougemont, 75009 Paris
510 816 804 RCS PARIS



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 9 JUILLET 2019**

Le 9 juillet 2019,

A 19 heures,

Au siège social,

La société SUD INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 3,846,40 euros, dont le siège social est situé au 18 rue Louis Haussmann, 78000 Versailles, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 510 667 173,

Associé unique de la société 4 R,

Représentée par Monsieur Emmanuel REYNIER, en sa qualité de co-gérant,

Déclare être appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Questions diverses.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Confirmation de la décision à prendre, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la société, le montant des capitaux propres restant inférieur à la moitié du capital social ;
- Questions diverses.

Il est également constaté la présence de Madame Valérie CHAUCHAT, co-gérante de la société.
L'associé unique constate que sont à sa disposition les documents suivants :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des décisions proposées ;
- les statuts de la société.

La gérance donne lecture de son rapport, puis l'associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; quitus à la gérance

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte comptable de 157.702 euros.

En conséquence, il donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique prend également acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Conventions réglementées

L'associé unique, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de ce texte n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Sur proposition de la gérance, l'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'un montant de 157.702 euros, au poste de report à nouveau qui sera ainsi ramené d'un montant débiteur de 182.421 euros à un montant débiteur de 340.123 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'aucun dividende et autre revenu n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

QUATRIEME DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; quitus à la gérance

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte comptable de 22.227 euros.

En conséquence, il donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique prend également acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

CINQUIEME DECISION

Conventions réglementées

L'associé unique, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de ce texte n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SIXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Sur proposition de la gérance, l'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un montant de 22.227 euros, au poste de report à nouveau qui sera ainsi ramené d'un montant débiteur de 340.123 euros à un montant débiteur de 362.350 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'aucun dividende et autre revenu n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

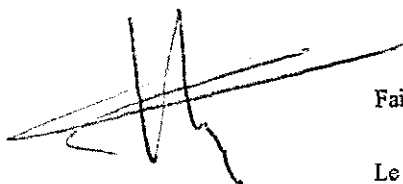
SEPTIEME DECISION

Décision à prendre en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce

L'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, confirme en tant que de besoin la décision prise par l'associé unique lors de ses décisions du 30 juin 2011, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société et décide la continuation de la vie de la société.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.



Fait à Paris,

Le 9 juillet 2019,

En deux originaux

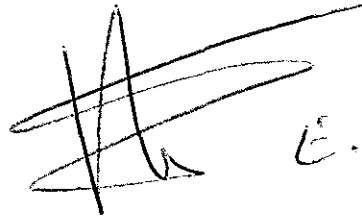
E. Reynier-Gent

EMM 4R
4, rue Rougemont
75008 PARIS
Siret : 510 1 10 004 00015

EURL 4R
4, rue Rougemont
75016 PARIS

Siret : 511 13 004 00015

Pour la société SUD INVEST
Monsieur Emmanuel REYNIER



E. Reynier - Gérant.

COMPTES ANNUELS

2017

EURL 4 R

4 RUE ROUGEMONT

75009 PARIS 9

Tél. 06.19.57.45.40 ER

Fax.

APE : 5610A-

Siret : 51081680400015

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Certifié conforme
à l'original

EURL 4R
4, rue Rougemont
75009 PARIS
Siret : 510 816 804 00015



Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat	9
Compte de résultat détaillé	10
Soldes intermédiaires Production (CEG)	13
Dossier de Gestion	14
Dossier de Gestion	15
Annexe	20
<i>Règles et méthodes comptables</i>	21
<i>Notes sur le bilan</i>	23
<i>Autres informations</i>	28
2. Liasse fiscale	29
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	52

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL 4 R relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	267 179
Chiffre d'affaires	634 422
Résultat net comptable (Perte)	-157 702

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAYONNE

Le 30/04/2018

LESPERON CHRISTOPHE
EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	12 020	1 420	10 600	10 600
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	227 431	191 001	36 430	59 146
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 623	8 130	12 493	15 451
Autres immobilisations corporelles	261 242	180 586	80 656	92 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 900		45 900	45 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 215	381 136	186 079	223 586
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 559		2 559	1 340
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 006		16 006	12 060
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 206		10 206	14 732
Autres créances	27 961		27 961	81 994
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 134		9 134	22 613
Charges constatées d'avance (3)	15 235		15 235	15 254
TOTAL ACTIF CIRCULANT	81 100		81 100	147 992
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	648 316	381 136	267 179	371 578

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-182 421	-191 009
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-157 702	8 588
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-90 123	67 579
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	90 256	76 316
Emprunts et dettes financières diverses (3)	41 863	84 656
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 406	95 997
Dettes fiscales et sociales	29 514	39 346
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 264	7 684
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	357 302	303 999
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	267 179	371 578

(1) Dont à plus d'un an (a)	62 887	56 259
(1) Dont à moins d'un an (a)	294 415	247 740
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9	9
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - Autres immobilisat. incorporelles	12 020		12 020	12 020
280800 - Amortis. autres immobil. incorpo		1 420	-1 420	-1 420
	12 020	1 420	10 600	10 600
Immobilisations corporelles				
Constructions				
213500 - Installations générales	227 431		227 431	227 431
281350 - Amortis. agencements constructi		191 001	-191 001	-168 285
	227 431	191 001	36 430	59 146
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - Matériel industriel	20 623		20 623	19 659
281500 - Amortis. matériel et outillage		3 234	-3 234	-2 528
281540 - Amortis.matériel industriel		4 896	-4 896	-1 880
	20 623	8 130	12 493	15 451
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.di	164 480		164 480	155 468
218110 - Installations générales - Sono	1 960		1 960	1 960
218310 - Matériel informatique	18 264		18 264	18 264
218400 - Mobilier	76 538		76 538	76 538
281810 - Amortis. instal. gales, agencet. di		88 016	-88 016	-69 447
281831 - Amortis. matériels de bureau		17 596	-17 596	-16 825
281840 - Amortis. mobilier		74 974	-74 974	-73 449
	261 242	180 586	80 656	92 509
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	45 590		45 590	45 570
275500 - Cautionnements	310		310	310
	45 900		45 900	45 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 215	381 136	186 079	223 586
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
310000 - Stock matières premières	2 059		2 059	1 340
322200 - Stock produits entretien	500		500	
	2 559		2 559	1 340
Marchandises				
370000 - Stock de marchandises	16 006		16 006	12 060
	16 006		16 006	12 060
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411100 - Clients	10 206		10 206	14 732
	10 206		10 206	14 732
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	7 685		7 685	6 697
409600 - Fournisseurs - emballages à ren	549		549	468
	8 234		8 234	7 165
Personnel				
421100 - Personnel - rémunérations dues	315		315	
425000 - Personnel - avances et acompte				700
	315		315	700

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444600 - Etat - CICE	12 209		12 209	11 098
	12 209		12 209	11 098
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA déductible s/immobilisation				1 196
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	1 382		1 382	3 764
445860 - TVA sur factures non parvenues	136		136	1 348
	1 517		1 517	6 309
Autres créances				
467900 - FR ASSOCIES	5 686		5 686	56 722
	5 686		5 686	56 722
Divers				
Disponibilités				
512100 - Banque Populaire	7 539		7 539	22 456
530000 - Caisse	1 595		1 595	157
	9 134		9 134	22 613
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	15 235		15 235	15 254
	15 235		15 235	15 254
TOTAL ACTIF CIRCULANT	81 100		81 100	147 992
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	648 316	381 136	267 179	371 578

Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	250 000	250 000
	250 000	250 000
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-182 421	-191 009
	-182 421	-191 009
Résultat de l'exercice	-157 702	8 588
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-90 123	67 579
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164100 - Prêt brasseur	38 613	48 757
164130 - Emprunt 50 000 €uros	2 713	13 331
164140 - Emprunt 28 000 €uros	4 790	14 220
164150 - Emprunt 50 300 €uros	44 132	
	90 247	76 307
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512200 - Banque Populaire compte titres	9	9
	9	9
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	90 256	76 316
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455173 - Associés - c/c Sud Invest	41 863	84 656
	41 863	84 656
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	90 705	88 021
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	701	7 976
	91 406	95 997
<i>Personnel</i>		
421100 - Personnel - rémunérations dues		2 636
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	2 248	2 257
	2 248	4 893
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	5 204	19 913
437200 - Caisse de retraite salariés	3 749	4 529
437250 - HCR Prévoyance	840	1 015
438200 - Charges sociales s/congés à payer	639	670
	10 432	26 127
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - TVA à décaisser	5 476	5 578
445720 - TVA Collectée 20%	8 466	9
445730 - TVA Collectée 10%	293	
	14 235	5 587
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - Etat - autres charges à payer	261	261
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	1 186	1 258
448633 - Formation continue CAP	1 152	1 220
	2 599	2 739
Dettes fiscales et sociales	29 514	39 346
Autres dettes		
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	346	
467200 - Ali BOUZOMMITA		102
467300 - Emmanuel REYNIER	4 133	234

Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
467600 - Valérie CHAUCHAT	5 567	870
467800 - PBE	94 101	505
467950 - Jean Eudes BERNARD		5 669
468600 - Divers - charges à payer	116	305
TOTAL DETTES	104 264	7 684
	357 302	303 999

TOTAL PASSIF	267 179	371 578
---------------------	----------------	----------------

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises	373 850	58,93	457 254	54,18
Production vendue	260 572	41,07	386 767	45,82
Subventions d'exploitation	83	0,01		
Autres produits	425	0,07	405	0,05
Total	634 930	100,08	844 426	100,05
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	99 683	15,71	132 495	15,70
Variation de stock (m/ses)	-3 947	-0,62	-1 096	-0,13
Achats de m.p. & aut.approv.	77 607	12,23	90 785	10,76
Variation de stock (m.p.)	-1 219	-0,19	-122	-0,01
Autres achats & charges externes	255 180	40,22	326 100	38,64
Total	427 304	67,35	548 162	64,95
MARGE SUR M/SES & MAT	207 626	32,73	296 264	35,10
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	15 393	2,43	14 597	1,73
Salaires et Traitements	180 291	28,42	181 615	21,52
Charges sociales	35 101	5,53	39 485	4,68
Amortissements et provisions	47 503	7,49	43 609	5,17
Autres charges	8 111	1,28	5 476	0,65
Total	286 399	45,14	284 782	33,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	-78 772	-12,42	11 482	1,36
Charges financières	11 398	1,80	2 324	0,28
Résultat financier	-11 398	-1,80	-2 324	-0,28
RESULTAT COURANT	-90 170	-14,21	9 157	1,08
Produits exceptionnels	247	0,04	46	0,01
Charges exceptionnelles	67 779	10,68	616	0,07
Résultat exceptionnel	-67 531	-10,64	-570	-0,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	-157 702	-24,86	8 588	1,02

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
707300 - Alcools 20%	373 850,12	457 254,28	-83 404,16	-18,24
	373 850,12	457 254,28	-83 404,16	-18,24
Production vendue				
706110 - Restaurant 10%	260 571,70	386 767,27	-126 195,57	-32,63
	260 571,70	386 767,27	-126 195,57	-32,63
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
740000 - Subventions d'exploitation	83,34		83,34	
	83,34		83,34	
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	425,26	0,48	424,78	NS
791000 - Transfert de charges d'exploitati		404,10	-404,10	-100,00
	425,26	404,58	20,68	5,11
Total	634 930,42	844 426,13	-209 495,71	-24,81
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
607050 - Achats marchandises 5.50%	296,70		296,70	
607100 - Achats marchandise 5.50%	18 507,65	22 268,37	-3 760,72	-16,89
607300 - Achats marchandises 20%	80 878,51	110 233,90	-29 355,39	-26,63
607400 - Achats marchandises sans TVA		288,00	-288,00	-100,00
609700 - R.R.R.obtenus s/ach.de marcha		-295,20	295,20	-100,00
	99 682,86	132 495,07	-32 812,21	-24,76
Variation de stock (m/ses)				
603700 - Variat. stocks marchandises	-3 946,55	-1 096,34	-2 850,21	259,98
	-3 946,55	-1 096,34	-2 850,21	259,98
Achats de m.p. & aut.approv.				
601000 - Achats matières premières	151,42		151,42	
601100 - Achats matières 1ères 5.50%	76 721,48	89 970,03	-13 248,55	-14,73
601400 - Achat matières 1ères 20%	282,48	152,53	129,95	85,20
602200 - Achats de fournitures consomm		6,72	-6,72	-100,00
602220 - Achats fourm. cons. produits entr	451,13	655,81	-204,68	-31,21
	77 606,51	90 785,09	-13 178,58	-14,52
Variation de stock (m.p.)				
603100 - Variat. stocks Mat. premières/fo	-716,56	-121,82	-596,74	489,85
603200 - Variat. stocks autres approvist.	-500,00		-500,00	
	-1 218,56	-121,82	-1 096,74	900,30
Autres achats & charges externes				
604000 - Achats d'études et prestations	29 852,60	33 028,62	-3 176,02	-9,62
606110 - Fournitures électricité	3 807,71	1 898,12	1 909,59	100,60
606260 - Emballages		0,33	-0,33	-100,00
606300 - Achats de petit équipement	12 719,86	15 436,13	-2 716,27	-17,60
606400 - Achats fournitures administrative	605,38	463,38	143,00	30,86
611000 - Sous-traitance générale	4 849,36	16 795,26	-11 945,90	-71,13
612200 - Redevances crédit-bail mobilier	6 680,28	2 694,57	3 985,71	147,92
613000 - Locations	165,83		165,83	
613200 - Locations immobilières	47 672,23	47 605,24	66,99	0,14
613510 - Locations de matériel technique	1 954,32	1 241,46	712,86	57,42
614000 - Charges locatives & copropriété	11 662,35	13 273,80	-1 591,46	-11,99
615000 - Entretien et réparations		656,95	-656,95	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615200 - Entretien immobilier	19 607,81	2 430,83	17 176,98	706,63
615510 - Entretien du matériel technique	1 414,09	732,68	681,41	93,00
615600 - Maintenance	2 548,18	2 275,00	273,18	12,01
616000 - Primes d'assurance	4 742,68	4 518,92	223,76	4,95
616160 - Assurance s/emprunt	874,56	1 730,70	-856,14	-49,47
616200 - Assurances dommage-construct	346,64		346,64	
622200 - Commissions et courtages sur v	15 782,96	21 328,34	-5 545,38	-26,00
622600 - Honoraires	19 500,70	30 436,97	-10 936,27	-35,93
622700 - Frais d'actes et contentieux	207,47		207,47	
622800 - Rémun. & Honoraires divers	47 788,00	105 978,00	-58 190,00	-54,91
623000 - Publicité	264,00	351,01	-87,01	-24,79
623100 - Annonces et insertions	70,00	624,00	-554,00	-88,78
623600 - Catalogues et imprimés	73,00		73,00	
623800 - Divers (pourboires, dans courant	166,67		166,67	
624100 - Transports sur achats	228,25	245,25	-17,00	-6,93
625100 - Voyages et déplacements	10 400,25	5 287,32	5 112,93	96,70
625300 - Forfait kilométriques		6 160,74	-6 160,74	-100,00
625700 - Réceptions	1 396,82	1 980,49	-583,67	-29,47
626000 - Frais postaux	262,31	161,86	100,45	62,06
626100 - Frais de télécommunication	2 052,89	1 892,88	160,01	8,45
626200 - Abonnement Logiciel La Fourch	147,00	208,00	-61,00	-29,33
627500 - Services bancaires	4 449,29	2 191,25	2 258,04	103,05
627600 - Commissions CB	2 300,03	3 959,78	-1 659,75	-41,92
628110 - Cotisations professionnelles	565,15	512,00	53,15	10,38
	255 179,67	326 099,88	-70 920,21	-21,75
Total	427 303,93	548 161,88	-120 857,95	-22,05
MARGE SUR M/SES & MAT	207 626,49	296 264,25	-88 637,76	-29,92
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	1 186,00	1 258,00	-72,00	-5,72
633300 - Formation continue (organisme)	959,64	1 017,00	-57,36	-5,64
635110 - CFE	1 123,00	1 025,00	98,00	9,56
635120 - Taxes foncières	7 207,02	3 310,87	3 896,15	117,68
635200 - TVA non récupérables	401,00	510,00	-109,00	-21,37
635800 - Autres droits	186,50	1 549,24	-1 362,74	-87,96
637800 - Taxes diverses	4 329,93	5 926,89	-1 596,96	-26,94
	15 393,03	14 597,00	796,09	5,45
Salaires et Traitements				
641100 - Salaires appointements	177 299,56	184 975,11	-7 675,55	-4,16
641200 - Congés payés	-9,14	-981,97	972,83	-99,07
641300 - Primes et gratifications	1 700,00		1 700,00	
641400 - Indemnités et avantages divers	3 824,46	-2 377,76	6 202,22	-260,84
641700 - Avantages en nature	-2 524,02		-2 524,02	
	180 290,86	181 615,38	-1 324,52	-0,73
Charges sociales				
645100 - Cotisations à l'URSSAF	35 545,09	38 713,67	-3 168,58	-8,18
645200 - Cotisations aux mutuelles	952,00	630,00	322,00	51,11
645300 - Cotisations aux caisses de retrai		98,00	-98,00	-100,00
645320 - Cotisations retraites (salariés)	9 044,55	9 392,86	-348,31	-3,71
645330 - Cotisations caisse Prévoyance	963,70	1 294,79	-331,09	-25,57

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
645340 - Ch.sociales s/prov.CP	-30,73	-394,36	363,63	-92,21
647500 - Médecine du travail et pharmaci	835,58	847,96	-12,38	-1,46
649000 - Crédit impôt comptétitivité emplo	-12 209,00	-11 098,00	-1 111,00	10,01
	35 101,19	39 484,92	-4 383,73	-11,10
Amortissements et provisions				
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	47 503,06	43 608,61	3 894,45	8,93
	47 503,06	43 608,61	3 894,45	8,93
Autres charges				
651200 - Redevances SACEM	8 109,75	5 475,90	2 633,85	48,10
658000 - Charges diverses gestion coura	0,95	0,51	0,44	86,27
	8 110,70	5 476,41	2 634,29	48,10
Total	286 398,90	284 782,32	1 616,58	0,57
RESULTAT D'EXPLOITATION	-78 772,41	11 481,93	-90 254,34	-786,06
Produits financiers				
Charges financières				
661100 - Intérêts des emprunts et dettes		30,07	-30,07	-100,00
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	2 709,19	1 594,53	1 114,66	69,91
661500 - Intérêts comptes courants dépôt	8 688,87		8 688,87	
661600 - Intérêts bancaires		699,88	-699,88	-100,00
	11 398,06	2 324,48	9 073,58	390,35
Résultat financier	-11 398,06	-2 324,48	-9 073,58	390,35
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-90 170,47	9 157,45	-99 327,92	NS
Produits exceptionnels				
778800 - Produits exceptionnels divers	247,20	45,92	201,28	438,33
	247,20	45,92	201,28	438,33
Charges exceptionnelles				
671200 - Pénalités et amendes	56 742,20	615,80	56 126,40	NS
672000 - Charges sur exercices antérieur	910,00		910,00	
678800 - Charges exceptionnelles diverse	10 126,43		10 126,43	
	67 778,63	615,80	67 162,83	NS
Résultat exceptionnel	-67 531,43	-569,88	-66 961,55	NS
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-157 701,90	8 587,57	-166 289,47	NS

Soldes intermédiaires Production (CEG)

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Ventes de marchandises	373 850,12	457 254,28
Coût d'achats marchandises vendues	95 738,31	131 398,73
MARGE COMMERCIALE	278 113,81	325 855,55
Production vendue	260 571,70	386 767,27
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	260 571,70	386 767,27
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	634 421,82	844 021,55
Achats de matières premières et approv.	77 606,51	90 785,09
Variation de stocks	-1 218,56	-121,82
Sous-traitance directe	29 852,60	33 028,62
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	154 331,15	263 075,38
MARGE BRUTE GLOBALE	432 444,96	588 930,93
Autres achats et charges externes	225 327,07	293 071,26
VALEUR AJOUTEE	207 117,89	295 859,67
Subventions d'exploitation	83,34	
Impôts, taxes et verst assimilés	15 393,09	14 597,00
Charges de personnel	215 392,05	221 100,30
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-23 583,91	60 162,37
Reprises s/ charges et Transferts		404,10
Autres produits	425,26	0,48
Dot. amortissements et provisions	47 503,06	43 608,61
Autres charges	8 110,70	5 476,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	-78 772,41	11 481,93
Charges financières	11 398,06	2 324,48
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-90 170,47	9 157,45
Produits exceptionnels	247,20	45,92
Charges exceptionnelles	67 778,63	615,80
Résultat exceptionnel	-67 531,43	-569,88
RESULTAT DE L'EXERCICE	-157 701,90	8 587,57

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liasse fiscale

EURL 4R
4, rue Rougemont
75009 PARIS
Siret : 510 816 804 00015

*Certifié
conforme à
l'original*



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☒
Si phase d'installation : ☐					
Si régime fiscal des groupes : ☐					
Si régime fiscal des sociétés de personnes : ☐					
Si régime fiscal des sociétés de capitaux : ☐					
Si régime fiscal des sociétés de capitaux : ☐					
Si régime fiscal des sociétés de capitaux : ☐					
Si régime fiscal des sociétés de capitaux : ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
EURL 4 R		4 RUE ROUGEMONT	
SIRET	5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5	75009 PARIS 9	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
4 RUE ROUGEMONT			
75009 PARIS 9			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Restauration traditionnelle	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	170 852
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	☐	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐						

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viséur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : IND CABINET LESPERON	
23 av. du maréchal Foch 64100 BAYONNE	
Tél : 05 59 59 35 15	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)		
Montant des distributions		(e)		
autres que celles visées en (a),		(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)		
		(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

M DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

MONTANT DES SALAIRES		MONTANT DES RETENUES	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **EURL 4 R**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **4 RUE ROUGEMONT 75009 PARIS 9**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5**Néant ☐ *

				Exercice N clos le. 31/12/2017					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	12 020	AK	1 420		10 600
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	227 430	AQ	191 000		36 429
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	20 622	AS	8 129		12 492
		Autres immobilisations corporelles		AT	261 241	AU	180 585		80 656
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	45 900	BI			45 900
TOTAL (II)				BJ	567 215	BK	381 136		186 078
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	2 558	BM			2 558
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	16 006	BU			16 006
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	10 206	BY			10 206
		Autres créances (3)		BZ	27 960	CA			27 960
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE			
Disponibilités		CF	9 134	CG			9 134		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	15 234	CI			15 234	
	TOTAL (III)		CJ	81 100	CK			81 100	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	648 315	IA	381 136		267 179	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 4 R		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(182 421)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(157 701)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(90 123)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	90 255	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	41 863	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	91 405	
	Dettes fiscales et sociales			DY	29 513	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	104 263	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	357 302		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	267 179		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	294 415
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	8	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Forniture obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	373 850	FB		FC	373 850	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	260 571	FH		FI	260 571	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	634 421	FK		FL	634 421	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	83	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	425	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	634 930
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	99 682	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 946)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	77 606	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 218)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	255 179	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 393	
	Salaires et traitements*					FY	180 290	
	Charges sociales (10)					FZ	35 101	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	47 503
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 110	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	713 702
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(78 772)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 398	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	11 398	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 398)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(90 170)	

Désignation de l'entreprise **EURL 4 R**Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	247	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	247	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	57 652	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 126	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	67 778	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(67 531)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	635 177	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	792 879	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(157 701)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IV	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 680
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	8 109	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels jointre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	56 742			
Autres charges	10 126			
Autres produits		247		
Equanone FA 05/11/2016	910			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4 R										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	12 020	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	227 430	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	19 658	KT		KU	964
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	157 428	KW		KX	9 012
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	94 801	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	499 318	LO		LP	9 976	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	45 880	IU		IV	19		
TOTAL IV				LQ	45 880	LR		LS	19		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	557 218	OH		OJ	9 996		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3	
						4		5		6	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	12 020
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH	227 430	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	20 622	ML
		Inst. gales., agents, aménagements divers			IU		MM		MN	166 440	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	94 801	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III				IV		NG		NH	509 295	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		ØV	
		Autres participations				IO		ØX		ØY	
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	45 900		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	45 900		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	567 215	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **EUROL 4 R**Néant ☐ ***CADRE A****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 420	PF		PG		PH	1 420
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	168 284	PW	22 716	PX		PY	191 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 207	QA	3 922	QB		QC	8 129
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	69 447	QE	18 569	QF		QG	88 016
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	90 273	QM	2 295	QN		QO	92 569
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	332 213	QV	47 503	QW		QX	379 716
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	333 633	QP	47 503	QQ		QR	381 136

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **EURL 4 R**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	45 900	UV		UW	45 900				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	10 206		10 206						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (art. 1165 du Code de Commerce) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	314		314						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	12 209		12 209					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 517		1 517					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	13 919		13 919						
	Charges constatées d'avance	VS	15 234		15 234						
	TOTALS		VT	99 301	VU	53 401	VV	45 900			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	8		8						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	90 247		27 359		62 887				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	91 405		91 405						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 247		2 247						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 431		10 431						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 235		14 235						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 598		2 598						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	41 863		41 863						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	104 263		104 263						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	357 302	VZ	294 415		62 887				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	50 300	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	36 360	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						
			de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	469	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
	Fraction impossible des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				
					- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
TOTAL I						WR		469	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Joues entreprises innovantes (44 octies A)	L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissant immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine - IFE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	1 410	Créance dégelée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									
TOTAL II						XH		171 321	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	170 851

EURL 4 R

[illegible]

EURL 4 R

Désignation de l'entreprise EURL 4 R		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	202 707	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	202 707	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	170 851	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	373 559	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 987	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise EURL 4 R										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	(191 008)			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	8 587				Dividendes	ZE			
	Prelevements sur les réserves			OE					Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I			OF	(182 421)				Report à nouveau (NB: Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(182 421)		
									TOTAL II	ZH	(182 421)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7					YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	34 701			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8					XQ	61 474			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	83 279			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	565				ST	75 723			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	255 179			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	1 123			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS					9Z	14 270			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	15 393			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	100 876			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	56 472			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *								OB	174 479			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations: (Liste au 2052-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
								Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
								Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(A)	(B)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R

Néant ☒

À ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **EURL 4 R**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL 4 R		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois : 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	634 421
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	634 421
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	425
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	83
Variation positive des stocks		OD	5 165
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	5 673
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	177 289
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	198 707
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	8 110
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	384 107
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 255 988
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	255 988
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	634 421
Effectifs au sens de la CVAE		EY	8
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 7 GZ
Date de cessation	HR		3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	8
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 51081680400015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 4 R

ADRESSE (voie) 4 RUE ROUGEMONT

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 25 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SUD INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 510667173 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 25 000

Adresse : N° 11 Voie rue ROUGEMONT

Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 5 1 0 8 1 6 8 0 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 4 R

ADRESSE (voie) 4 RUE ROUGEMONT

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

N° 2079-CICE-FC-SD
(2018)

(Article 244 quater C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2017	Clos le	31/12/2017
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 51081680400015
EURL 4 R 4 RUE ROUGEMONT 75009 PARIS 9	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
---	--------------------------	--	-----------------------------

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2017
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (ERC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	174 410
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7 %)	2	12 209
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	12 209
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	12 209
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquiescer de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-EIC-RCI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %.

⁴ Cf. § 55 du BOI-EIC-RCI-10-150-20.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	12 209
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ²	14	
Montant du crédit d'impôt disponible		
Reporter en ligne 15 :		
- le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif;	15	12 209
- zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	12 209
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ²	18	
Montant du crédit disponible		
Reporter en ligne 19 :		
- le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif;	19	
- zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

² Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	12 209

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dossier de Gestion

certifié
conforme à
l'original

Dossier de Gestion

Activité et marge

	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Ventes de marchandises	373 850	100,00	457 254	100,00
Achats de marchandises	99 683	26,66	132 495	28,98
Variation de stocks	-3 947	-1,06	-1 096	-0,24
Coût d'achat des marchandises	95 736	25,60	131 399	28,74
Marge commerciale	278 114	74,39	325 856	71,26
Production vendue	260 572	100,00	386 767	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	260 572	100,00	386 767	100,00
Achats matières et consommables	77 607	29,78	90 785	23,47
Variation de stocks	-1 219	-0,47	-122	-0,03
Sous-Traitance	29 853	11,46	33 029	8,54
Coût de production	106 241	40,77	123 692	31,98
Marge de production	154 331	59,23	263 075	68,02
Activité totale de l'exercice	634 422	100,00	844 022	100,00
Marge globale	432 445	68,16	588 931	69,78

Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Ventes de marchandises	373 850	100,00	457 254	100,00
Achats de marchandises	99 683	26,66	132 495	28,98
Variation stocks de marchandises	-3 947	-1,06	-1 096	-0,24
Marge commerciale	278 114	74,39	325 856	71,26
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	260 572	100,00	386 767	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	260 572	100,00	386 767	100,00
Achats matières et consommables	77 607	29,78	90 785	23,47
Variation stocks de matières	-1 219	-0,47	-122	-0,03
Sous-Traitance	29 853	11,46	33 029	8,54
Marge de production	154 331	59,23	263 075	68,02
ACTIVITE	634 422	100,00	844 022	100,00
MARGE GLOBALE	432 445	68,16	588 931	69,78
Autres achats et charges externes	225 327	35,52	293 071	34,72
VALEUR AJOUTEE	207 118	32,65	295 860	35,05
Subventions d'exploitation	83	0,01		
Impôts & taxes	15 393	2,43	14 597	1,73
Salaires	180 291	28,42	181 615	21,52
Charges sur salaires	35 101	5,53	39 485	4,68
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-23 584	-3,72	60 162	7,13
Autres produits , Reprise amortissements	425	0,07	405	0,05
Autres Charges	8 111	1,28	5 476	0,65
Dotations amortissements et provisions	47 503	7,49	43 609	5,17
RESULTAT D'EXPLOITATION	-78 772	-12,42	11 482	1,36
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières	11 398	1,80	2 324	0,28
Résultat financier	-11 398	-1,80	-2 324	-0,28
RESULTAT COURANT	-90 170	-14,21	9 157	1,08
Produits exceptionnels	247	0,04	46	0,01
Charges exceptionnelles	67 779	10,68	616	0,07
Résultat exceptionnel	-67 531	-10,64	-570	-0,07
Impôts sur les bénéfices et participation				
RESULTAT NET	-157 702	-24,86	8 588	1,02

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	12 020	12 020
Immobilisations corporelles	509 295	499 319
Immobilisations financières	45 900	45 880
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	567 215	557 219
RESSOURCES		
Capital et réserves	67 579	58 991
Rétention de résultat	381 136	333 633
Résultat	-157 702	8 588
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	41 863	84 656
Total Capitaux Propres	332 877	485 868
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	-234 339	-71 351
Emprunts et dettes assimilées	90 247	76 307
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-144 092	4 956
Stocks	18 565	13 400
Créances clients	10 206	14 732
Autres créances	27 961	81 994
Comptes de régularisation	15 235	15 254
Total Créances	71 966	125 379
Dettes fournisseurs	91 406	95 997
Dettes fiscales et sociales	29 514	39 346
Autres dettes	104 264	7 684
Comptes de régularisation		
Total Dettes	225 183	143 027
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-153 217	-17 648
Trésorerie active	9 134	22 613
Trésorerie passive	9	9
TRESORERIE	9 125	22 604

Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2017	31/12/2016	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	33	11	23
Stock moyen x nombre de jours	15 982 x 12 x 30	6 700 x 12 x 30	
-----	-----	-----	
Coût d'achat	172 124	222 062	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	5	5	0
Créances clients x nombre de jours	10 206 x 12 x 30	14 732 x 12 x 30	
-----	-----	-----	
C.A. TTC	735 298	974 158	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	67	56	11
Dettes fournisseurs x nombre de jours	91 406 x 12 x 30	95 997 x 12 x 30	
-----	-----	-----	
Achats TTC	488 942	612 767	

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
--	------------	------------	-----------

STRUCTURE FINANCIERE

(exprimé en %)

Autonomie financière	-25,22	22,23	-213,47
Capitaux propres	-90 123	67 579	
-----	-----	-----	
Total dettes	357 302	303 999	
Endettement financier	21,33	13,57	57,13
Emprunts	90 247	76 307	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	423 124	562 175	
Solvabilité à court terme	27,77	94,10	-70,49
Actif circulant - Stock	81 100 - 18 565	147 992 - 13 400	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	225 183	143 027	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

31/12/2017

31/12/2016

COMPTE DE RESULTAT

Activité	634 422	844 022
Taux de variation (en %)	-24,83	0,00
Marge commerciale	278 114	325 856
Taux de marge (en %)	74,39	71,26
Marge globale	432 445	588 931
Valeur ajoutée	207 118	295 860
Insuffisance Brute d'Exploitation	-23 584	60 162
Résultat d'exploitation	-78 772	11 482
Résultat courant	-90 170	9 157
Résultat net	-157 702	8 588
Taux (en %)	-24,86	1,02

STRUCTURE FINANCIERE

Capacité d'autofinancement	-110 199	52 196
Fonds de roulement net global	-144 092	4 956
Besoin en fonds de roulement	-153 217	-17 648
Trésorerie	9 125	22 604

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 4 R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 267 179 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 157 702 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 12 209 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 020			12 020
Immobilisations incorporelles	12 020			12 020
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	227 431			227 431
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 659	964		20 623
- Installations générales, agencements aménagements divers	157 428	9 012		166 440
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 801			94 801
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	499 319	9 977		509 295
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 880	20		45 900
Immobilisations financières	45 880	20		45 900
ACTIF IMMOBILISE	557 219	9 996		567 215

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 977	20	9 996
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 977	20	9 996
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 420			1 420
Immobilisations incorporelles	1 420			1 420
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	168 285	22 716		191 001
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 208	3 922		8 130
- Installations générales, agencements aménagements divers	69 447	18 569		88 016
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 274	2 296		92 570
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	332 213	47 503		379 716
ACTIF IMMOBILISE	333 633	47 503		381 136

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 99 301 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	45 900		45 900
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 206	10 206	
Autres	27 961	27 961	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 235	15 235	
Total	99 301	53 401	45 900

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 357 302 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9	9		
- à plus de 1 an à l'origine	90 247	27 360	62 887	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 406	91 406		
Dettes fiscales et sociales	29 514	29 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	146 127	146 127		
Produits constatés d'avance				
Total	357 302	294 415	62 887	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 300			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	36 360			
(**) Dont envers les associés	41 863			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	701
Dettes provis. pr congés à payer	2 248
Charges sociales s/congés à payer	639
Etat - autres charges à payer	261
Taxe d'apprentissage CAP	1 186
Formation continue CAP	1 152
Divers - charges à payer	116
Total	6 303

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
IMODAN	15 035		
AS DE PIC	200		
Total	15 235		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.